



Une randonnée proposée par jlbattiston

<b>Durée</b>	5h 44	<b>Difficulté</b>	Non renseigné
<b>Distance</b>	16,73 km	<b>Retour au départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	186 m	<b>Activité</b>	Non renseignée
<b>Dénivelé négatif</b>	191 m	<b>Commune</b>	Gif-sur-Yvette (91190)
<b>Point haut</b>	158 m	<b>Région</b>	Vallée de Chevreuse
<b>Point bas</b>	63 m		



Trace n° 93340964

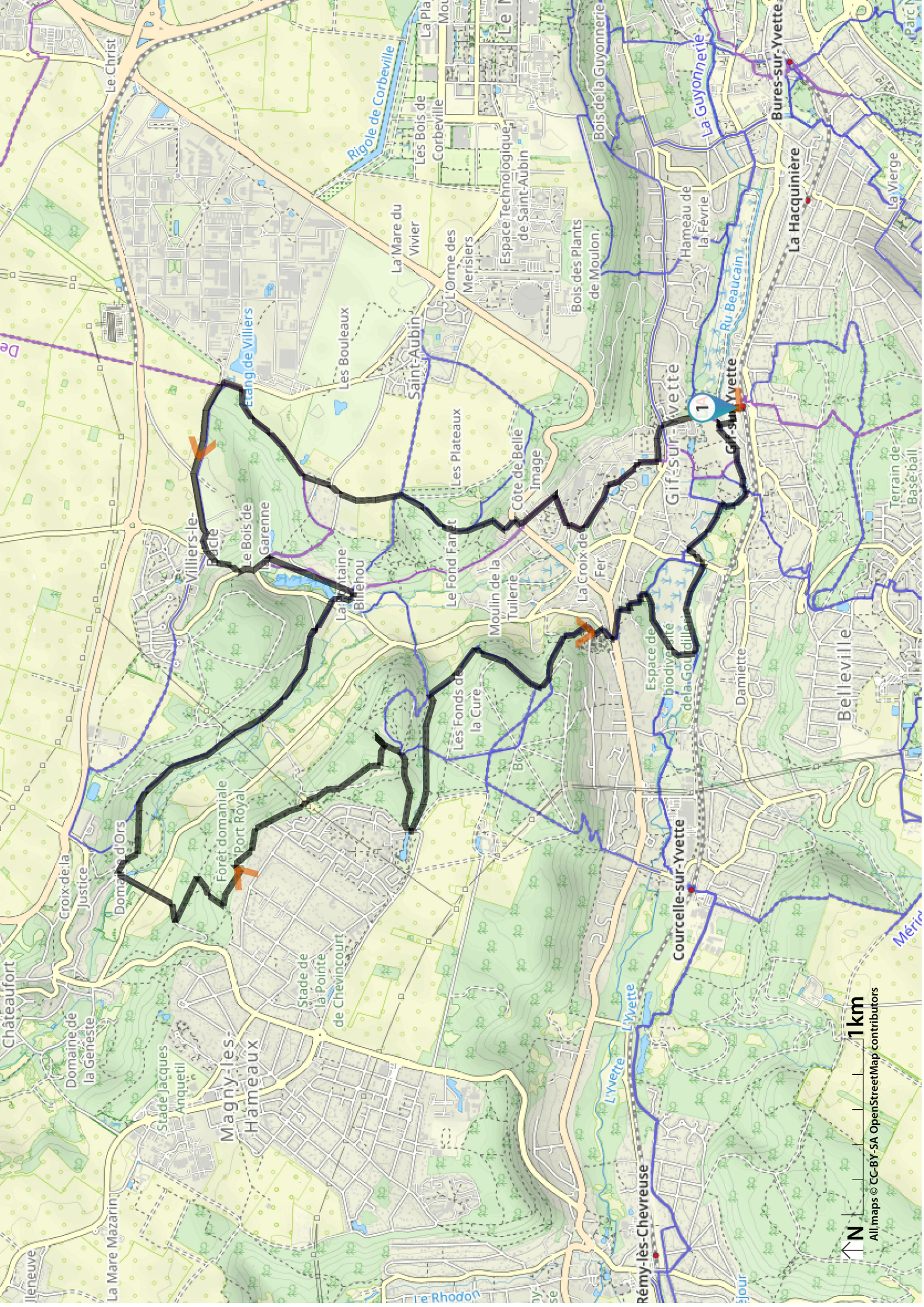
## Description

### Points de passage

- D/A Point de passage 1**  
| N 48.698463° / E 2.136673° - alt. 70 m - km 0
- 1 Point de passage 1**  
| N 48.698463° / E 2.136673° - alt. 70 m - km 16.7
- D/A Point de passage 2**  
| N 48.698291° / E 2.136374° - alt. 71 m - km 16.73

## Informations pratiques

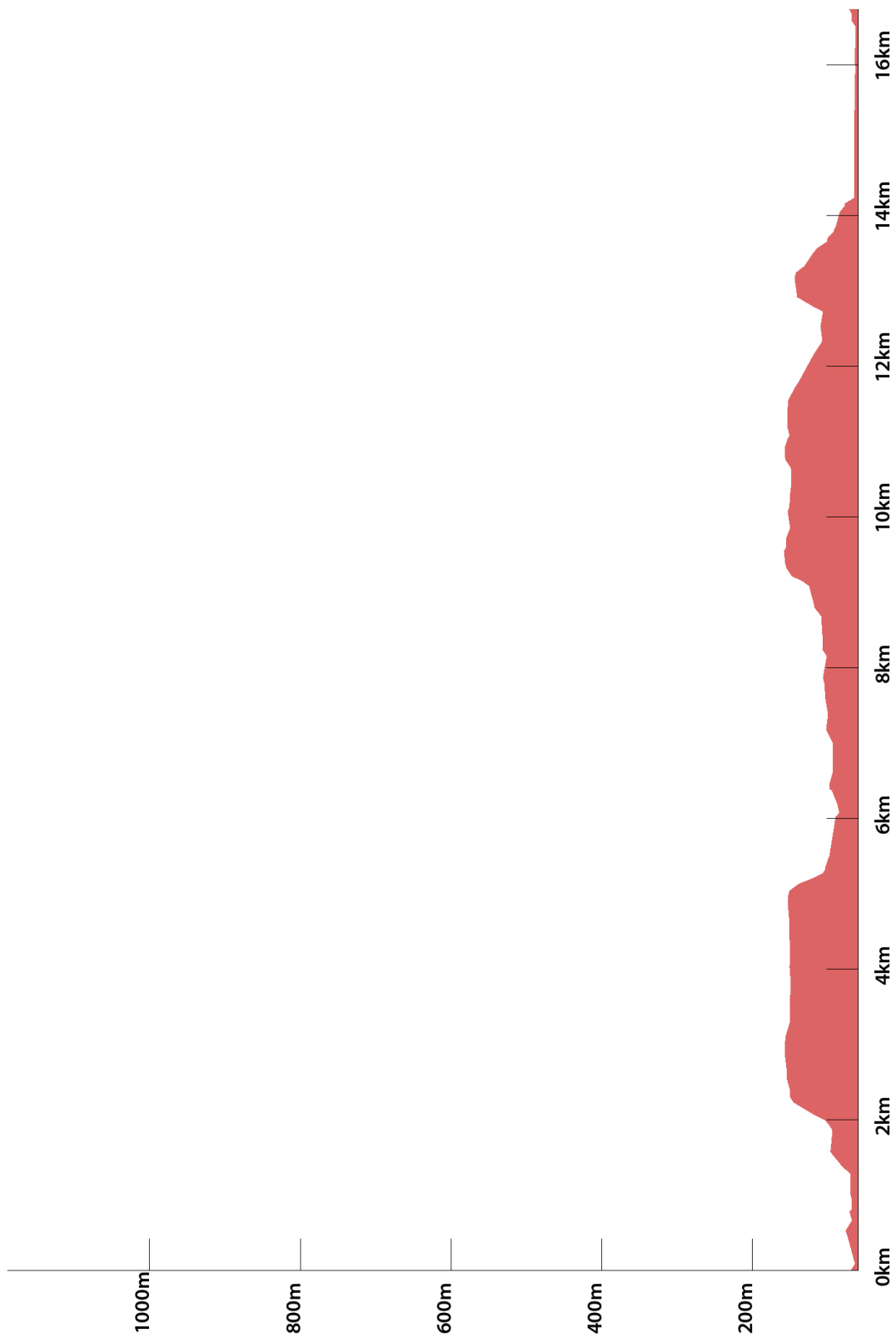
Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-carrieres-de-gres-moulin-d-ors-pont-du-g-38/>



N  
1 km

All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



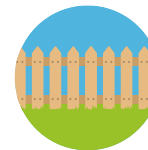
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**